



Enjeux et objectifs

Maintenir une bonne qualité de l'air intérieur contribue de manière active à notre santé : Nous passons en moyenne 80% de notre temps à l'intérieur de locaux, voire davantage pour certaines populations sensibles (jeunes enfants, personnes âgées, personnes malades...), ce qui nous expose à divers polluants, principalement par inhalation. **Par ailleurs, une personne sur 4 est actuellement allergique dans les pays occidentaux (la prévalence des allergies a doublé en 20 ans).**

Améliorer la prévention en amont du déclenchement des allergies dues aux pollens, qui sont devenues une priorité de santé publique à l'aide d'outils prévisionnels des concentrations polliniques dans l'air

Favoriser le développement de la profession de conseiller médical en environnement intérieur (CMEI) dans la région afin d'améliorer la prise en charge globale des patients touchés par des pathologies d'allergie et d'asthme liées à l'air intérieur

Actions réalisées ou en cours

- **Financement par l'ARS de l'extension et de la fiabilisation de CartoPollen, outil de prévision spatio-temporelle des émissions de pollen de cyprès (développé en 2010 sur la région LR)**
Partenariat : Unité "Ecologie des Forêts Méditerranéennes" / "Agroclim" de l'INRA Avignon / Unité de Palynologie de Montpellier SupAgro
- **Prise en charge par l'ARS de 12 visites de CMEI, plus particulièrement sur l'Aude et le Gard qui ne disposent pas de CMEI en centre hospitalier. Le CMEI est chargé d'identifier les diverses sources d'allergènes et de polluants au domicile de personnes souffrant de maladies respiratoires ou allergiques liées à l'air intérieur**
Une évaluation des bénéfices apportés aux patients est prévue en fin d'étude.



Résultats

- **CMEI : Rapport à mi-parcours :**
 - 6 visites dont 2 dans l'Aude et 4 dans le Gard
 - Motifs de consultation : 6 pour asthme, 2 pour rhinite, 1 pour dermatite
 - 5 patients locataires et un seul propriétaire
 - Patients âgés de 4 à 78 ans
- **Mise en place et diffusion d'un bulletin pollinique régional hebdomadaire publié sur le site du RNSA**

(rq : fin des mesures sur Montpellier suite à la fermeture du laboratoire de palynologie de Sup'Agro en décembre 2013)

Patients	Contrôle Habitat	Réalisation O/N	Contrôle Comportements	Réalisation O/N
ARS-01	Problème d'humidité résolu		Scotch enlevé sur les aérateurs fenêtres	
	Installation VMC		Interdire Animaux domestiques chambre patient	
	Changement literie		Arrêt utilisation Encens / Bougies Parfumées	
ARS-02	Problème d'humidité résolu		Carton enlevé sur les aérateurs fenêtres	
ARS-03	Problème d'humidité résolu		Nettoyage moisissures	
	Amélioration débit VMC		Arrêt utilisation Encens / Bougies Parfumées	
ARS-04	Problème d'humidité résolu		Nettoyage moisissures matelas patient	
ARS-05	Problème d'humidité résolu		Contrôle Hygrométrie dans le logement	
ARS-06	Problème d'humidité résolu		Arrêt Tabagisme dans le logement	
	Problème électrique résolu		Arrêt utilisation Encens / Bougies Parfumées	

Pour en savoir plus : site du RNSA <http://www.france-pollen.com/>

Et <http://www.ars.languedocroussillon.sante.fr/> (rubrique « Votre santé » puis « votre environnement »)

Conclusions

- Mise à disposition des bulletins polliniques locaux aux médecins abonnés
- Mise en évidence par le CMEI et suppression de sources potentielles de conditions favorisant les allergènes (humidité, COV...)
- Information des patients pour améliorer les conditions sanitaires de leur logement

Perspectives

Reconnaissance du métier de CMEI au niveau national : Une étude pilotée par le Ministère de l'écologie (DGPR) et soutenue par le Ministère de la santé (DGS) est mise en place sur 2013-2015 afin d'évaluer l'efficacité des interventions des CMEI au domicile de patients asthmatiques et d'en apprécier l'impact économique pour une potentielle reconnaissance par l'assurance maladie.

Au niveau régional, la CRAM et la Mutualité Française ont fait part de leur intérêt pour cette démarche.

